

COVID-19

Informations sur le protocole sanitaire

publié le 03/02/2021

Mesdames, Messieurs,

Le protocole sanitaire national impose désormais le port d'un masque type I pour les personnels et les élèves.

A compter du 22 février, les masques faits maison ne seront donc plus acceptés.

Tous les élèves et les personnels devront porter un masque type I, c'est à dire certifiant un filtrage de minimum 90% pour des particules de 3 microns (ces éléments sont précisés sur les notices descriptives des masques).

Je vous remercie de votre compréhension.

Cordialement

C.THOMASSIN

Principal



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.